Commune de DIEULEFIT

REGLEMENT

DOCUMENT GRAPHIQUE 1/2

Échelle	Procédure	Cadastre	Approbati
1 : 5000	Modification de droit commun n°3	PCI Vecteur m.aj. 27/09/2022	

Plan comprenant :
- Le zonage approuvé du 09/07/2014
- La modification simplifiée n°1 du 10/12/2014
- Les corrections apportées suite à la demande du tribunal administratif de Grenoble en date du 1er décembre 2016
- La modification simplifiée n°2 du 25/01/2017
- La présente modification de droit commun n°3

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal (Communautaire) du

- Ua — Zone urbaine à typologie urbaine ancienne
- Ub — Zone urbaine multifonctionnelle
- Uc — Zone urbaine à dominante pavillonaire
- Ue — Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ui — Zone urbaine à vocation d'activités
- Up — Zone de protection des parcs
- Ut — Zone urbaine à vocation touristique
- UL — Zone urbaine à vocation de loisirs et de tourisme
- AUb — Zone à urbaniser à dominante d'habitat ouverte à l'urbanisation
- AUb1 et AUb2 — Sous secteurs de AUb
- 2AU — Zone à urbaniser. Valorisation du site de Réjaubert
- 1AU — Zone à urbaniser à dominante d'habitat fermée à l'urbanisation

- Uav — Sous secte
- Ucc — Sous secte
- UeL — Sous secte
- UIc — Sous secte

- A — Zone agricole
- N — Zone naturelle
- Nt — Zone naturelle de loisirs

- Arbre d'alignement au titre de l'article L.123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Haie au titre de l'article L.123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Boisement remarquable au titre de l'article L.123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Jardin remarquable au titre de l'article L.123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Corridor écologique au titre de l'article L.123.1.5§7 du code de l'urbanisme
- Servitude de projet au titre de l'article L.123.2a du code de l'urbanisme
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L.130.1 du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Marge de recul des habitations par rapport à l'axe de la voie
- Secteur d'assouplissement des règles de stationnement
- Zone de saisine archéologique
- Protection des RDC commerciaux

Les risques
(tracé indicatif, d'après les données fournies par la DDT, cartes aux 1/25000)

- Risque d'inondation
- Aléas moyen feu de forêt

Risques liés aux mouvements de terrains
(Se reporter à l'étude Alp'Géorisques annexée au PLU)

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
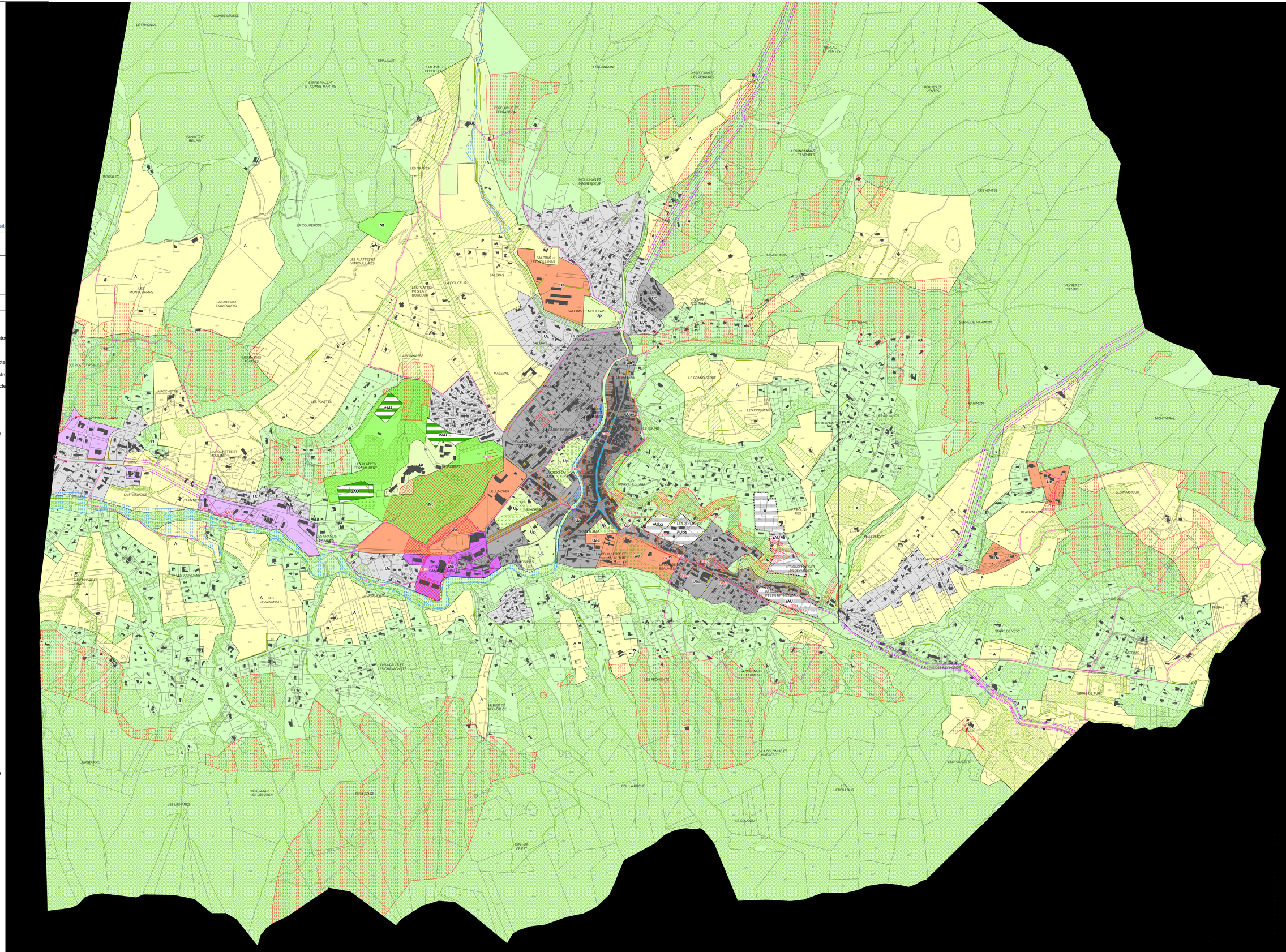
N